

# LGV Bretagne - Pays de la Loire



# *Première partie*

## AVANCEMENT DES PROCEDURES

# COMPENSATION : SURFACES



- 68 sites validés dont 15 dans l'emprise LGV

	Boisement	Biodiversité	Zones humides
Objectif	19 ha	54 ha	83,4 ha
Validé	19 ha	63 ha	84,4 ha

- 98% des acquisitions finalisées hors emprise LGV (39 sites/40) = 85 ha
- Dernière acquisition compromise => recherche d'un site alternatif
- 67% des conventions signées (10 sites/15) = 48 ha

# COMPENSATION : TRAVAUX

- Travaux achevés sur 27 sites
  - Travaux engagés sur 19 sites
- } = 2/3 des sites
- 100% des mares en emprise (MCI) réalisées = 24 mares



Reméandrage d'un cours d'eau



Création d'une mare



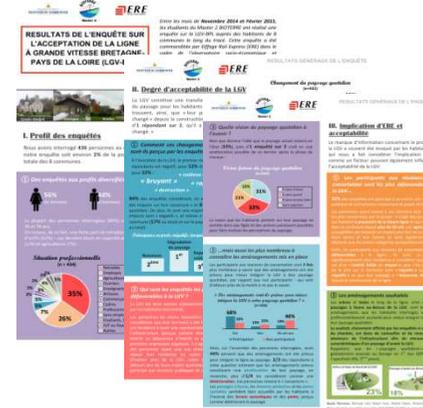
Décapage d'une zone humide



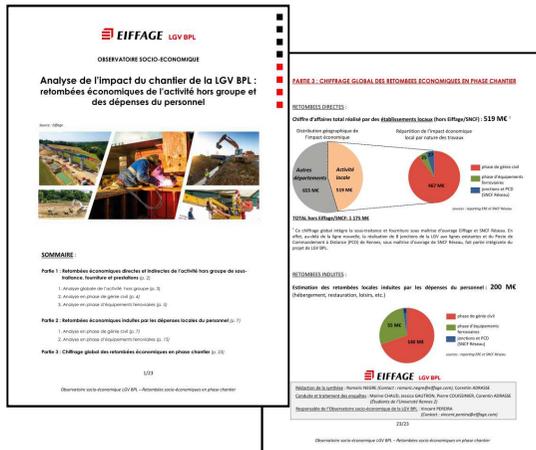
# OBSERVATOIRE DE LA LGV : QUELQUES RÉALISATIONS



Observatoire Photographique du Paysage



Enquête sur le cadre de vie des riverains

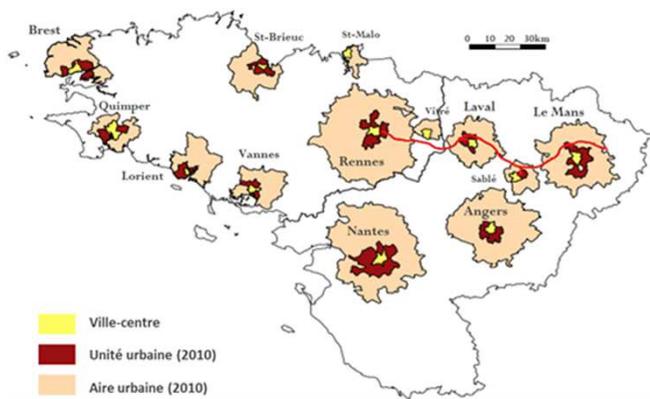


Estimation des retombées économiques locales

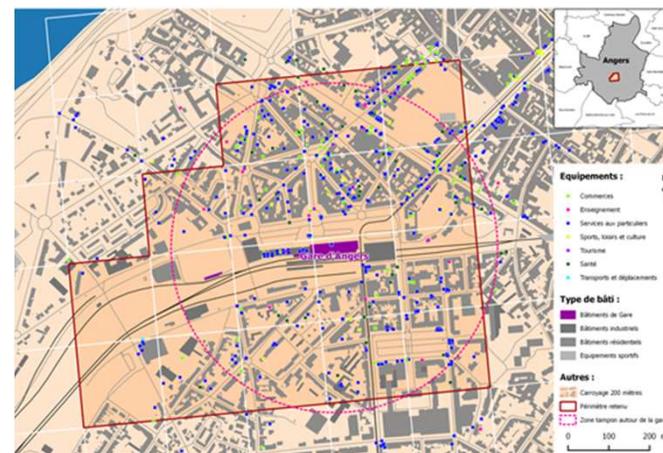


Etude sur les chiroptères

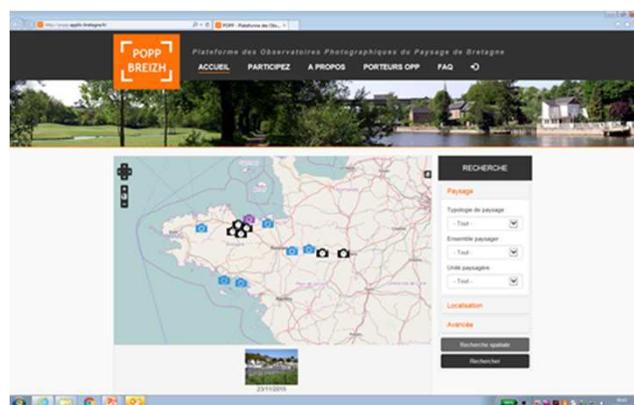
# OBSERVATOIRE DE LA LGV : ACTIONS À VENIR



Entretiens auprès d'acteurs économiques (CCI, Agences de développement, entreprises, agences d'urbanisme...)



Etude sur l'aménagement des quartiers de gare



Mise en ligne de l'OPP via une plateforme commune (POPP BREIZH)

# OBSERVATOIRE DE LA LGV : POUR EN SAVOIR PLUS



- Colloque de restitution (volet environnement) en septembre 2016
- Plusieurs productions disponibles sur le site internet [www.ere-lgv-bpl.com](http://www.ere-lgv-bpl.com) :
  - Rapports d'étude
  - Notes de synthèse
  - Fiches de synthèse
  - Plaquette de l'Observatoire
- En préparation :
  - Un journal semestriel
  - Le bilan annuel des actions réalisées



# ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT



Depuis le dernier point d'avancement présenté par la DREAL Bretagne lors du comité du 4 juillet 2014, poursuite de la mission de contrôle de l'Organisme Technique :

- Vérification du respect des engagements liés aux phases amont (étude/conception)
- Contrôles sur sites des engagements associés à la phase travaux
  - 262 EE contrôlés entre novembre 2014 et juillet 2015
  - 171 restent à vérifier en 2016 (plantations)

 **100% des EE vérifiés sont considérés comme respectés ou résolus**



Préparation des sols



Plantation

# PROCÉDURES FONCIÈRES 1/2

- Libérations d'emprises terminées (quelques emprises marginales nouvelles traitées par voie amiable (acquisition directe ou échange))
- OT → restitutions terminées à l'exception de 2 parcs à ballast et 1 dépôt définitif (hors parcelles SNCF Réseau ou collectivités)
- Aménagements fonciers
  - PV vérifiés et publiés pour les 6 périmètres
  - Travaux connexes quasiment terminés, quelques plantations reportées sur l'hiver 2016/2017



# PROCÉDURES FONCIÈRES 2/2

- Préjudices résiduels liés à l'AFAF: traitement des demandes d'indemnisation au fur et à mesure de la réception des dossiers de la part de l'ADE ou directement des riverains impactés
- Réfection des plans d'épandage et plans de fumure: mission confiée à SEDE Environnement – en cours d'achèvement
- Anticipation de la revente des suremprises travaux: accord en cours de finalisation avec SNCF Réseau pour un démarrage de la mission dès 2016



# RÉTROCESSIONS

## PROCESSUS ET PLANNING PRÉVISIONNEL

- Dès aujourd'hui, travail d'analyse, de collecte de données, de validation de l'emprise définitive de la ligne sur premier semestre 2016
- Réception des courriers de candidature à la reprise d'excédents sur premier semestre 2016
- Réunions d'information (Conseil départemental, communes,,,) à la fin du second trimestre 2016
- Premiers rdv pour compromis à l'été 2016 selon secteurs
- Reventes effectives entre été 2016 et été 2017



# COMMUNICATION

- Site internet [www.ere-lgv-bpl.com](http://www.ere-lgv-bpl.com) :
  - 2014 : **62 484** visites dont **35 552** visiteurs différents
  - 2015 : **46 957** visites dont **33 655** visiteurs différents
- Journal d'information trimestriel « Express Infos » n° 14 - tirage 57 000 ex. distribué en boîte postale dans toutes les communes traversées par la LGV
- « L'Expo » : **15 847** visiteurs depuis sa mise en service en mai 2012
- Visites de chantier : **428** visites pour **9 021** visiteurs depuis janvier 2013. Partenariats avec les OT de Laval, Vitré et Sablé-sur-Sarthe pour l'organisation de visites grand public.
- 1<sup>er</sup> colloque de l'observatoire socio-économique : 150 participants



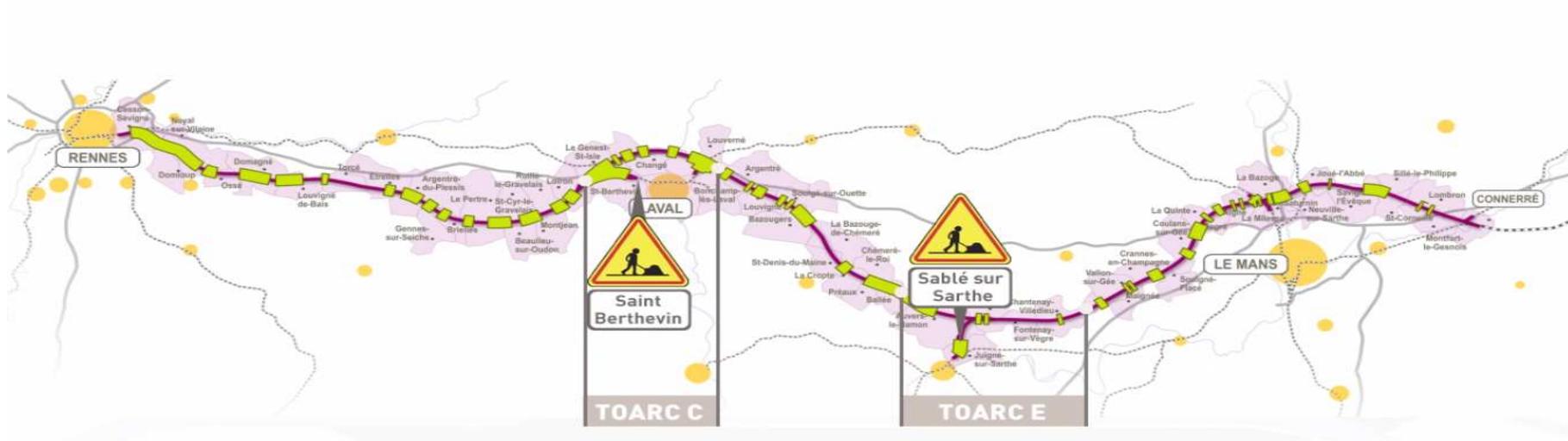
## *Deuxième partie*

# AVANCEMENT DES TRAVAUX

# Organisation des travaux Equipements

=> 2 bases travaux ferroviaires :

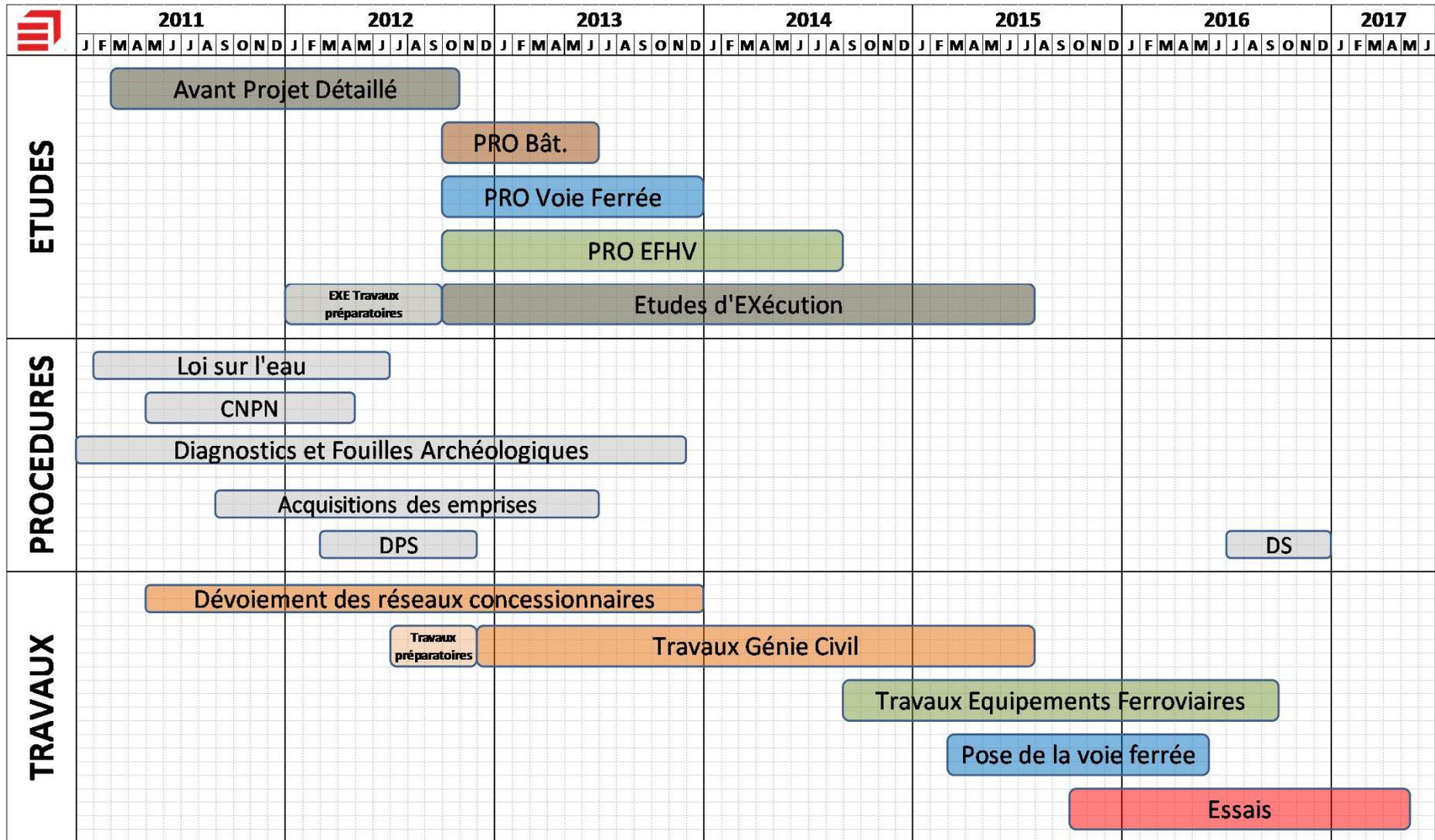
- Saint-Berthevin et Auvers-Le-Hamon (Sablé)



## SECTEURS OUEST ET CENTRE :

- **Chef de section CLERE :**  
Sébastien GRANGE
- **Directeur ST2 (Voie ferrée)**  
Patrick HAVARD
- **Directeur ST3 (Equipements hors voie)**  
Sidoine SERRAJ

# Planning général



# Rétablissement de communication

- Département : toutes les voiries remises
- Communes : toutes les voiries remises
- Transmission des plans de récolement



# Réfection des chaussées

## En Ille et Vilaine :

- Routes départementales : accord avec le Département
- Voiries Communales :
  - Accord avec toutes les communes sur les réparations à réaliser,
  - Tous les travaux sont terminés,
  - 9 quitus obtenus sur 12.



# Autres travaux

- **Intégration paysagère de la ligne :**
  - Piquetages et préparations des terres réalisés à 90%
  - Plantations réalisées à 75% (fin en avril 2016)



# PLANNING Equipements Ferroviaires Ile et Vilaine

- **Voie Ferrée :**
  - Pose de la voie et mise à niveau terminée
  - Libération 90%
  - Restera : Nivellement Complémentaire et le Meulage : mars à juillet 2016
- **Equipements ferroviaires Hors Voie :**
  - Déroulage caténaire : terminé mai 2016
  - Travaux de câblage et raccordement de la signalisation, des télécom et de l'énergie : terminé en juillet
  - Essais statiques du fonctionnement des divers systèmes



# PLANNING Equipements Ferroviaires Ile et Vilaine

- **Mise sous tension de la caténaire :**
  - Fin juillet / début Août 2016
- **Essais avec trains :**
  - Essais des Ponts Rails (80km/h)
  - Essais de mesure : géométrie de la voie et des caténaires, fonctionnement GSMR
  - Essais de montée en vitesse (à partir d'octobre 2016)



# Electrification de la ligne - Informations

6 mois avant (fin 2015), par courrier :

- information des préfectures sur les mesures à prendre pour obtenir une mise hors tension de la ligne à l'attention des services de secours (SDIS, police,..)
- Information des maires de la date de mise sous tension
- Information des services et des concessionnaires de réseau : phénomènes électriques engendrés par les installations de traction électrique

1 mois avant :

- Information des entreprises et du personnel
- Information du public par affichage

8 jours avant : avis dans la presse locale

# Emploi

## Résultats et suites de parcours professionnels

- Emplois directs générés par les travaux (mi 2012 - fin 2015)
  - 1450 demandeurs d'emploi embauchés localement sur les deux régions Bretagne et Pays de Loire
  - 13% des heures travaillées par des personnes en situation d'insertion
- Insertion et Formation
  - 13% des heures travaillées en insertion professionnelle (l'objectif étant de 8%)
  - Délivrance de formations (140 000 heures de formation initiale dispensées)

# Retombées socio-économiques

## Retombées socio-économiques locales en phase chantier

- Retombées (hébergement, alimentation, carburant, loisirs, ...) :
  - 140 M€ en phase Génie civil
  - 55 M€ en phase équipements ferroviaires
  - 5 M€ sur les travaux PCD et jonctions (MOA SNCF Réseau)
- Activité locale BTP
  - Chiffre d'affaires total réalisé par des établissements locaux (hors Eiffage) de 519 M€
  - Dont 467 M€ en phase GC, 25 M€ en phase EF, 27 M€ sur jonctions et PCD

# BOURRAGE



# BOURRAGE



# SIGNALISATION



# SIGNALISATION



# SIGNALISATION



# Sécurité



- ✘ Accès interdit au public, y compris en dehors des horaires de travail (clôture définitive)
- ✘ Circulations ferroviaires, équipements sous tension
- ✓ Possibilité d'organiser des visites par ERE



# Sécurité



Circulation  
de trains



**Pour votre sécurité, nous rappelons que  
l'accès à tout le chantier de la LGV  
BPL est interdit sans autorisation**



Equipements  
électriques

